

L'ETOILE DU NORD

AGRICULTURE, COLONISATION, COMMERCE, INDUSTRIE.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

BUREAU ET ATELIER:
25 rue Manseau.

ALBERT GERVAIS,
Propriétaire et administrateur

21^{ème} ANNÉE.

JOLIETTE, JEUDI, 26 JANVIER 1905.

No 26

MAMMOTH CAVE

(Suite.)

L'atmosphère de la cave devient plus supportable à mesure que l'on s'y avance parce que nos premiers pas se font à travers son volume d'évaporation qui sort par l'entrée. En général la température est de 59 degrés Fahrenheit, sorte qu'il n'y a ni chaleur, ni froid, ni humidité. Des petits oiseaux y semblent tout à fait chez eux, et, plus soucieux que beaucoup de parents qui prêtent plus d'attention à leur poule qu'à leurs enfants, ils surveillent tous nos mouvements afin de protéger au besoin leurs familles contre de noires intentions. Ce sont avec les chauves-souris les seuls animaux qui parcourent les cavernes à leur aise.

TOMBEAU DU GEANT.—"Attention, dit le guide, car vous avez devant vous le tombeau d'un grand homme!" En effet, à notre droite et à un arpent de la route étroite un mur incliné, irrégulièrement échantonné, et derrière lequel s'élève un bloc énorme de pierre détaché du flanc de la cave tandis que celui qui forme le mur est tombé du haut, d'après les traces qu'on y voit. Le contour de ce bloc rappelle un peu les tombeaux d'autels élargis du haut, forme qui a été donnée au sarcophage de Napoléon à St-Louis des Invalides, (Paris) Alors, à cause d'une ressemblance même assez faible on a cru bon de donner aussi au bloc le nom de Tombeau de Napoléon. —Quelle est la longueur du bloc? demande le guide. —Neuf pieds, répond le docteur. —Quarante! reprend le guide. Vous voyez combien l'apparence des proportions est trompeuse dans ces immenses souterrains. —Votre diagnostic était meilleur à la clarté du soleil qu'à la lueur des lampes! dit le prêtre au docteur. —Voyez-vous, réplique jovialement celui-ci, j'ai pas fait une spécialité de la pierre! —Chia, chia, chia, fait le nègre en éclatant de rire. —Je plaindrais celui qui aurait celle-ci dans le corps! ajoute un touriste. —L'opération se ferait à l'envers, dit le docteur, c'est-à-dire, qu'il faudrait opérer la pierre pour trouver l'homme! —Chia, chia, chia, répète le guide. —All right, dit le docteur et l'on procède à une autre visite.

EGLISE MÉTHODISTE.—Une espèce de rotonde biscornue dans laquelle se trouve un enfoncement élevé qui servait de plate forme au discoureur, et un autre enfoncement plus large représentant une galerie pour les chœurs, constitue ce que l'on est convenu d'appeler l'église méthodiste. Le pavé est encore garni des longs billots qu'on y avait transportés, il y a 60 ans, en guise de sièges. Grâce

à la régularité de la température, ces billots sont parfaitement conservés, et s'ils étaient tous occupés, l'assistance devrait être assez nombreuse. La tradition ne dit pas si ces méthodistes étaient des blancs ou des noirs, s'ils se réunissaient à la suite d'un logis suffisant. —Dans tous les cas, dit quelqu'un, l'on ne peut toujours pas dire qu'ils cherchaient la lumière! —Ni nous autres! répond le docteur, tout en cherchant des connaissances.

DÔMES.—Ce nom a été donné à des imitations de l'intérieur d'une coupole, comme on en voit à la voûte de certaines églises sous le nom de bassins. Il y en a 4 principaux dont l'un est de 20 pieds de diamètre sur 50 de haut, l'autre de 9 x 40, le 3^e a 250 pieds de haut et le 4^e de 60 par au-delà de 300! Le premier est bien formé et répond à l'attente que l'on a d'un dôme. Il est orné de moulures saillantes et frisées qui s'étendent à plusieurs pieds de distances. Comme ailleurs dans la cave, ces moulures semblent indiquer les différentes baisses de l'eau. A la base de la coupole se trouve une espèce de puits de la même proportion et orné de la même manière qu'elle; mais ce puits n'est pas tout-à-fait sous le dôme. On pense qu'autrefois le dôme surplombait le puits et que les deux réunis représentaient l'intérieur d'une tour vide. Leur séparation est attribuée à un déplacement du terrain. —Non pas, dit quelqu'un, le puits a plutôt été reculé par un coup de vent! —Chia, chia, dit le nègre, vous avez dit! (vous l'avez). —Tout indique que la formation du dôme est dû à une pression de l'eau lorsque le terrain n'était encore qu'en glaise, ou qu'il a été creusé par un tourbillon d'eau. Les remous continus creusent ainsi à la longue la pierre assez dure du fond des rivières et il paraît vrai semblable que le dôme soit plutôt le résultat d'un travail de l'eau que celui d'une simple pression. —Vous n'y êtes pas, dit un touriste. C'était ici le siège solennel du Titan de la cave! Ne voyez-vous pas que, lorsqu'il était assis, ses longues jambes pendaient dans le puits et son vénérable chef était protégé par le dôme qui couronnait sa dignité? —Alors donc, reprend un autre, nous sommes convenus de descendre, mais pas jusqu'aux enfers! —All right, fait le docteur, parce que j'y craindrais une politesse de retenue! —Sure! dit le nègre.

PONT DU STYX.—Le Pont du Styx, annonce le guide en allumant un feu rouge qui donnait une apparence féérique à la scène déjà mystérieuse. —Est-ce vrai que nous arrivons à l'enfer? dit le docteur. —Ne craignez rien, répond le prêtre. C'est la seule qui sont passés par la mort ont droit de traverser le fleuve et vous avez l'air encore assez vivant! D'ailleurs le vieux Caron n'y est pas. —Il n'est plus nécessaire, dit le guide, depuis l'érection d'un pont capable de braver les siècles des siècles! En effet, ce pont est d'une apparence très-soignée. Il est en pierre et formé d'une seule pièce. Sa forme dans l'obscurité rappelle un peu le Pont du Rato à Venise. Il est difficile à atteindre, mais à distance on peut lui donner une certaine de pieds en longueur et une trentaine en hauteur. Pour une partie son arcade est assez bien formée. La nappe d'eau qu'il traverse est irrégulière dans ses lignes générales et ressemble autant à un lac qu'à une rivière. Sa profondeur est de 30 à 40 pieds. All right till the present moment! s'écrie encore le docteur. —Oui, ajouta un autre, parce que, si l'on vous avait cru dans les enfers, vous étiez un homme fini! —Chia, chia, fit le nègre en éteignant sa torche.

CATHÉDRALE.—C'est une immense grotte garnie de colonnes dont les dernières forment un cercle au milieu duquel est un gros stalagmite représentant plus ou moins le maître autel. Le haut des stalactites prend la forme d'entonnoir et c'est ce qui leur fait des-lier des espèces d'arcades d'une colonne à l'autre. Pour un ouvrage de la nature, le fait des colonnes est assez régulier et est à peu près d'un diamètre de 12 à 15 pouces. Le guide passe sa lampe derrière quelques uns d'eux pour en montrer la transparence. Sans en avoir la richesse, le matériel des colonnes ressemble à l'ornement d'un chandelier. Les stalactites transparentes sont les seules choses dignes d'attention. —Quelles merveilles dans la nature! s'exclame un appréciateur. —Oui, continue le docteur, et comme on respire

Votre Jeune Fille Est Elle Charmante et Gentille?



ELLE la mine plantureuse et les carnations vives; est-elle joyeuse et heureuse? Est-elle au contraire, pâle, inquiète et plutôt faible?

Ne l'avez-vous pas parfois comparée avec ses jeunes compagnes en santé, et n'avez-vous pas songé alors que "ça n'allait décidément pas"?

Il n'y a pas le doute que votre fille a besoin de VIN ST. MICHEL. Son sang doit être rare et pauvre. Le VIN ST. MICHEL est le grand tonique régénérateur. Il vivifie et enrichit le sang; il en chasse les impuretés. Son appétit n'est peut-être pas bon, et de ce qu'elle mange, son estomac ne peut être pas en retirer les sucs nutritifs nécessaires.

Le VIN ST. MICHEL aiguise l'appétit d'une façon naturelle; il aide à la digestion. Elle a besoin d'être fortifiée par ce fameux tonique Français, par ce puissant stimulant.

La pâleur des joues cédera le pas à la rougeur appétissante, la figure deviendra plus pleine, la force et la vitalité succéderont à la faiblesse, si votre jeune fille prend du

Vin St. Michel

Le Plus Grand Tonique de tous les Vins de France
Boivin, Wilson & Co., 520 Rue St. Paul, Montréal, seuls agents pour le Canada et les États-Unis.
Eastern Drug Co., 14 Rue Fulton, Boston, Mass., distributeurs pour les États-Unis.

dans une église quand on a été si orés de l'enfer! —Chia, chia, &c.—
All right, &c.

LE GRAND NORD

Depuis le 2 Janvier 1905, les trains circulent comme suit sur semaine seulement: —

LAISSANT JOLIETTE

7.45 a. m. Pour l'Épiphanie, l'Assomption, Charlebourg, Montréal, etc.
10.30 a. m. Pour Ste-Elisabeth, St-Norbert, Shawinigan Falls, Grand-Mère, St-Raymond, Québec et les points intermédiaires.
10.45 a. m. Pour St-Jérôme, Hawkesbury et les points intermédiaires, les lundis, mercredis et vendredis.
4.30 p. m. Pour l'Épiphanie, l'Assomption, Charlebourg, Montréal, etc.
7.10 p. m. Pour Montcalm, St-Jacques, St-Jérôme, etc.

ARRIVANT À JOLIETTE

10.20 a. m. De Montréal, Charlebourg, l'Assomption, l'Épiphanie, etc.
7.05 p. m. De Montréal, Charlebourg, l'Assomption, l'Épiphanie, etc.
4.20 p. m. De Ste-Elisabeth, St-Norbert, Shawinigan Falls, Grand-Mère.
3.30 p. m. De Hawkesbury, St-Jérôme, etc., les mardis, jeudis et samedis.
7.30 a. m. De Montcalm, St-Jacques, St-Jérôme, etc.

Pour taux, horaires et autres informations, s'adresser à
A. J. GORRIS, GUY TOMES,
Surint. Général, Agt. Gén. Fr. et Can.
MONTREAL
Ou à C. G. MACPHERSON,
Agent, JOLIETTE



—Une série de cartes postales illustrées de Joliette, comprenant 22 cartes des principales vues de notre ville, est en vente au magasin de A. Gervais, libraire, à raison de 2 cartes pour 5 cents, ou sera envoyée gratis par la réception de 60 cents. La série a été augmentée de 6 cartes depuis ces jours derniers.

AVIS

Avis est par le présent donné qu'une demande sera faite à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour l'incorporation d'une compagnie sous le nom de "Compagnie de Chemin de Fer Joliette & Brandon", lui transmettant tous les droits, privilèges et bien de la "Compagnie du Chemin de Fer Montréal & Lac-Mackinongé", lesquels, d'après la loi et les termes de l'acte de fidéicommissaire des porteurs de débentures, pour ratifier tous actes légaux s'y rapportant, et pour conférer et établir les pouvoirs, dispositions et attributions nécessaires et inhérents à l'entreprise.

S. LONERGAN,
Procureur des R. querants.
Montréal, ce 7 Janvier, 1905.
12j 5fs.

NOTICE

Application will be made to the Legislature of this Province at its next session for an Act to incorporate the Joliette & Brandon Railway Company, investing the same with the privileges property appurtenances of "the Montréal & Lake-Mackinongé Railway Company" which latter by law and the terms of the Deed of Trust & Mortgage has passed into the possession of the Trustees of the Bond holders; to ratify the lawful acts in that connection, and to confer and establish the powers, provisions and clauses necessary and incidental to the undertaking.

S. LONERGAN,
Solicitor for applicants.
Montréal, 10th January, 1905.
12j 5fs.



Marché de Joliette.

Samedi, 21 Jan. 1905
GRAINS.

	8 cts.	8 cts.
Avoine par minot.....	0 45	0 50
Orge par 50 lbs.....	0 95	1 00
Blé par minot.....	0 00	0 00
Pois par minot.....	1 40	1 50
Sarrasin 50 lbs.....	0 60	0 70
Blé d'Inde par minot.....	0 90	1 00
Graine de mil do.....	0 60	0 60
Graine de trèfle par lbs.....	0 60	0 60
Graine de trèfle blanc.....	0 00	0 00

VIANDES	
Lard par 100 lbs.....	7 50
Lard frais par lbs.....	0 09
Lard salé do.....	0 10
Bœuf par lbs.....	0 04
Mouton par lbs.....	0 06
Agneau par quartier.....	0 75
Veau do do.....	0 00

VOLAILLES ET GIBIERS	
Poules par couple.....	1 00
Poulets do.....	1 25
Dinde do.....	3 00
Oies do.....	1 50
Porcix do.....	0 00

LÉGUMES ET FRUITS.	
Pommes (2 minot).....	0 30
Navets par minot.....	0 25
Carottes do.....	0 25
Oignons par minot.....	1 00
do par tresse.....	0 15
ail par tresse.....	0 15
Fèves par minot.....	1 50
Choux (la pomme).....	0 03
Noix par minot.....	0 50
Pommes par minot.....	1 25

LAITERIE ET DIVERSES	
Beurre frais par lbs.....	0 20
do salé do.....	0 17
Œufs par douzaine.....	0 25
Saindoux par lbs.....	0 10
Sucre par lbs.....	0 08
Sirop d'érable par gallon.....	0 90
Miel par livre.....	0 10
Laine par livre.....	0 60
Laine en écheveau par lb.....	0 60
Savon.....	0 05
Peaux par livre.....	0 06
Foin par cent bottes.....	5 00
Foin par botte.....	0 05
Paille par botte.....	0 00
Stroie la verge.....	0 00

JOSEPH LEDUC,
Clere de Marché.

CHEMIN DE FER

St-Laurent et des Adirondacks

NEW YORK CENTRAL

& HUDSON RIVER R. R.

THE FOUR-TRACK TRUNK LINE.

Les trains laissent Montréal (Station Windsor)
\$20 hrs A. M., tous Pour New-York, les jours excepté le dimanche.

7.00 hrs P. M., chaque jour de l'année.
Train non interrompu jusqu'à New-York

Chârs locaux PULMAN sur trains de jours entre Montréal et UTICA. Chârs doritoirs sur trains de nuit entre Montréal et New-York.

SERVICE DE BUFFET

sur tous les trains continus.
TRAINS LOCAUX à Valleyfield, Beauharnois et Chateauguay, laissent la Gare Windsor, Montréal, à 5 10 p. m., tous les jours excepté le dimanche; à 9 45 a. m., les dimanches seulement; 10.20 a. m., excepté les samedis et dimanches, et 1.35 p. m., les samedis seulement.

Les trains du Pacifique et de l'Inter-colonial font connexion à Montréal avec les trains du New York Central. Demandez des billets ead le N. Y. C. Pour informations, table d'horaires, etc., adressez vous aux agents des billets du Pacifique Canadien, ou écrivez à M. A. E. LOCK, agent des pass-gers, Montréal, ou à M. F. E. Barbour, agent général, 130 rue St-Jacques, Montréal.

A. H. SMITH, GEO. H. DANIELS
Gérant-Général, Agent-Général des Pass.
Grande Station Central, New-York.

Dr JOS. MARION,

SPECIALITES—La Chirurgie. Les maladies des femmes et des enfants.

BUREAU:

No 17 rue De Lanaudière,
En face de la résidence de M. Cha Loblanc.

Telephone No 20. JOLIKETTER, P.Q.

Sirop du Dr Fred Demers

POUR LES ENFANTS

Ce sirop ne peut être trop recommandé pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée et le rhume. En vente partout. Dépôt: 1187 rue St-Laurent, Montréal.

UNE FEMME INTELLIGENTE UNE LETTRE RELATANT SA GUERISON

MADAME J. DROUIN DE QUEBEC

BRONCHITES et DOULEURS STOMACALES
A jamais disparues par l'unique usage

Du VIN MORIN "Créso-Phates"

Quebec, 1904.

A M. DR ED. MORIN, Québec.
Il me tarde de vous dire que le VIN MORIN "Créso-phates"—votre préparation par excellence—m'a complètement guérie d'une bronchite accompagnée de fortes douleurs à l'estomac.

Cet ingénieux produit est à la fois un remède et un tonique guérissant et fortifiant.

J'avais perdu tout espoir de guérison lorsque j'en commençai l'usage régulier. —Au début de régime je ressentis l'heureuse efficacité du remède. —Peu à peu le mal disparut—entraînant avec lui toutes les souffrances que j'avais endurées jusque-là.

Merci, monsieur le Docteur,
et croyez à ma vive reconnaissance.

Mme J. DROUIN.

20 P. C. DE REDUCTION

— SUR —
LE PLUS GRAND ASSORTIMENT

— DE —
Marchandises d'Hiver,
Hardes-Faites, Etc.

— CHEZ —
LAZARE STEINBERG,

Marchand-Tailleur,
Coin Notre-Dame et Place du Marché.
[BLOC FISK]

JOLIETTE.

À l'occasion de la saison froide, nous offrons au public la plus grande occasion qui se soit présentée dans Joliette de se procurer à bon marché le plus grand assortiment de HARDES FAITES qui se trouve à la disposition du public.

Voici quelques-uns de nos prix:
Capots reglan, \$4 90, \$5 90, \$6 50, \$7 50, \$8 50, \$10 75, \$12 00, \$15 00. Pardessus en drap noir et bleu, \$3 90, \$5 90, \$6 50, \$9 50, \$12 00, \$15 00. Capots cheviot valant \$12.00 réduits à \$7.00.

Pantalons de toutes sortes et à très bon marché ainsi que corps et caleçons, chemises, collets, cravates, chapeaux, casquettes, etc., etc.

Venez voir et vous jugerez de nos bas prix par la marchandise.

Toujours à un Seul Prix.

HABITS FAITS SUR COMMANDE SOUS 24 HEURES D'AVIS.

En Gros et en Détail.

12mreia

DEVINETTE



Le peintre doit pourtant être là. Le voyez-vous?

Dr J. P. Laporte,

MEDICIN-CHIRURGIEN
SPECIALITES: { Fractures, Dislocations, Plaies, Etc.

BUREAU:
No 5 RUE MANSEAU,
JOLIETTE, P. Q.

Telephone No 150.

PROVINCE de Québec, District de Joliette, Cour Supérieure, No 3656.
Dame Eloise Landry, de la ville et du district de Joliette, épouse commune en biens de Gilbert Tellier dit Lafor-tune, commerçant de la dite ville de Joliette, dûment autorisée à ester en justice, a, ce jour, institué une action en séparation de biens contre son mari.
TELLIER & LADOUCEUR,
Procureurs de la Demanderesse.
Joliette, 7 janvier 1905, 12j5fs



Madame Aldéric Legault.

"Maintenant que je suis parfaitement remise, je me fais un plaisir de rendre témoignage aux excellents effets des Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine.
"Depuis huit ans, je souffrais d'une maladie de cœur; j'avais consulté cinq médecins sans succès, quand on m'a recommandé les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine et que j'ai consulté les Médecins Spécialistes de cette institution.
"En un an je me suis complètement guérie; je ne ressens plus aucun mal de cœur et je vais parfaitement bien. J'ai sept enfants."
Votre bien reconnaissant, Madame Aldéric Legault, St-Thimothée, Qué.

Les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine

Ont fait disparaître ma maladie de cœur.

Témoignage de Madame Aldéric Legault, St-Thimothée, Qué

L'ETOILE DU NORD

Imprimé et publié par
ALBERT GUYARD
ABONNEMENT :
Un an, payé d'avance.....75 cts
Dans un rayon de 40 milles.....50c

La rédaction de ce journal n'est pas responsable des
opinions et des éditoriaux publiés par ses correspondants.
Elle n'accepte aucune responsabilité, ne pas oublier
d'indiquer le nom de l'éditeur d'un avis public. Ce
point est très important.

L'ETOILE DU NORD,

(-)-
JOLLETTE, JEUDI, 16 JAN. 1905

Société d'Agriculture No 1 du
Comté de Joliette

Séance du 23 janvier 1905.

Sont présents: M. George Des
Roches et MM. Onésime Perrault,
Barth. Sylvestre, Cyrien Lasalle,
Wilfrid Pelland, Armand Lafortune,
Israël Latour; manquant
MM. Charles Rivet et Joseph Du-
beau.

Sur motion de M. W. Pelland,
secondé par M. Cyprien Perrault,
M. George Desroches a été élu
président de la société pour l'année
1905. Sur proposition de M. Ar-
mand Lafortune, secondé par M.
Onésime Perrault, M. Charles Ri-
vet est élu vice-président pour
l'année 1905. Sur motion de M.
Barth. Sylvestre, secondé par M.
Israël Latour, M. A. Fontaine est
nommé de nouveau à la charge de
secrétaire-trésorier de cette so-
ciété. M. Armand Lafortune, se-
condé par M. O. Perrault, propose
et il est résolu que MM. A. Cabana,
N. P. et Alfred Marsolais, avocat,
soient nommés auditeurs des com-
ptes de cette société.

Des résolutions de condoléances
sont votées à la famille de feu P.
Edouard McConville qui fut pen-
dant longtemps l'un des auditeurs
de cette société.

L'assemblée discute ensuite la
question d'une exposition agricole
régionale des comtés de Joliette,
Berthier, Montcalm et l'Assomption.
Cette exposition régionale
serait tenue à Joliette, si la société
de ce comté peut offrir des avan-
tages importants.

Il est déclaré urgent de consul-
ter les sociétés d'agriculture des
comtés voisins et de nommer à
cette fin, des délégués chargés de
s'assurer des souscriptions proba-
bles à être recueillies dans la ville
de Joliette, ainsi que des octrois
qui pourraient être obtenus des
gouvernements de Québec et d'Ot-
tawa.

Les messieurs suivants sont
nommés délégués en rapport avec
l'organisation d'une exposition ré-
gionale, qui serait tenue en sep-
tembre prochain: George Des-
Roches, Charles Rivet et A. Fon-
taine.

M. le secrétaire est chargé d'é-
crire aux sociétés d'agriculture des
comtés de Berthier, l'Assomption
et Montcalm, ainsi qu'à la
société d'agriculture No 2 du
comté de Joliette, les invitant à se
joindre à la société d'agriculture
No 1 du comté de Joliette, pour
l'exposition régionale projetée.

M. J. M. Teller, qui avait été
invité à prendre part aux délibé-
rations de la société au sujet de
l'exposition régionale, fit quelques
suggestions utiles et promit aux
directeurs tout son appui pour
l'obtention d'un octroi spécial du
gouvernement provincial.

L'assemblée fut ajournée à sa-
medì le 11 février prochain, à 11
heures de l'avant-midi. C'est
aussi la date à laquelle sont con-
voqués à Joliette les délégués des
sociétés des comtés voisins.

Les directeurs de la société de
Joliette sont remplis de zèle pour
ce projet et de confiance dans sa
réussite.

Honorablement acquitté

M. Joseph Landry, un respec-
table cultivateur de la paroisse de
l'Assomption avait été accusé au
mois de décembre dernier, d'avoir
mis le feu à la grange d'un M. Du-
puy, l'un de ses voisins. La grange
incendée était remplie de foin,
l'incendie avait eu lieu dans la
nuit du 14 août. Les pertes cau-
sées par ce feu étaient de plusieurs
mille piastres.

L'accusé fut arrêté et amené de-
vant un juge de paix qui l'admit à
caution, moyennant un cautionne-
ment de \$5000.00.

Le procès instruit à l'Assomption
devant M. le magistrat de po-
lice F. N. Choquet, de Montréal
Un grand nombre de témoins fu-
rent entendus.

La poursuite était conduite par
M. C. A. Cornélius, C. R.; Landry
avait défendu par M. J. E. Faribault, C. R., avec M. J. M.
Teller, C. R., comme conseil.

Samedi dernier après d'habiles
plaidoiries prononcées de part et
d'autre, Son Honneur le juge Cho-
quet renvoya la plainte et acquitta
M. Landry, qui fut remis en
pleine liberté.

La population de la paroisse de
l'Assomption n'a pas cessé un in-
stant d'entretenir en la personne
de ce brave citoyen la plus entière
confiance. Même au mois de
janvier dernier alors qu'il était
sous le coup de cette grave accu-
sation, ses concitoyens l'avaient
élu conseiller municipal, par ac-
clamation.

Nous félicitons M. Landry sur
l'heureuse issue de cette grave
affaire.

PARLEMENT FEDERAL

Interpellations et réponses

La séance du 23 janvier 1905
n'a duré que vingt minutes, mais
le gouvernement a répondu à plu-
sieurs questions intéressantes et
Sir Wilfrid Laurier a déposé une
partie du rapport l'auditeur gé-
néral. Ce dernier ne sera entière-
ment terminé que dans quelques
jours.

Dans le volume déposé il y a un
léger aperçu de chaque départe-
ment, mais l'on constate l'absence
d'une foule de renseignements que
les députés trouveront probable-
ment dans le rapport général de
M. McDougall.

LE CHATEAU RICHER
Au commencement de la séance
M. Morin, député de Dorchester,
fait adopter la résolution suivante:
"Etait indiquant le montant d'ar-
gent dépensé par le gouvernement
ou aucun de ses départemen-
ts, dans la paroisse de Château-Richer,
comté de Montmorency, pour con-
struire des quais, jets, docks, bri-
se-lames, etc., ou pour enlever
des cailloux ou roches de la grève
en face de la dite paroisse, ou pour
tous autres travaux publics, entre
le 1er septembre 1905 et le 15 no-
vembre de la même année.

Les renseignements demandés
seront fournis par le gouverne-
ment.

LA POLICE MONTÉE

Sir Wilfrid Laurier a fait subir
la première lecture à son bill au-
torisant une augmentation de solde
pour les membres de la police
montée.

RÉDUCTION DES TAUX DU TÉLÉ-
GRAPHE

M. Lefurgey demande quelle
augmentation annuelle de subven-
tion a été donnée à la Compagnie
de télégraphe Anglo-Américaine
pour le service entre l'île du Prin-
ce Edouard et la terre ferme.

L'honorable Emerson dit que
le subside annuel est de \$5,000 par
année; que les taux des stations,
de l'île du Prince Edouard, du
nouveau Brunswick, aux
places de Québec, Ontario, qui
étaient de 50 cents pour 10 mots et
3 cents par mot supplémentaire,
ont été réduits à 30 cents pour 10
mots et 2 cents par mot supplé-
mentaire; les journaux jouissent
d'une réduction proportionnelle à
leur tarif actuel; pour le Mani-
toba, les Territoires et la Colombie
Anglaise ainsi que pour les États-
Unis les taux sont de 25 cents et
2 cent par mot supplémentaire au
lieu de 50 et 3 cents. A ce
dernier tarif doit être ajouté le prix
pour transmission sur embranche-
ment étranger à la compagnie;
il n'y a pas de changement de ta-
rif pour le service de nuit entre
les places de l'est et du Canada
central, mais il y a réduction pour
les stations de l'ouest et des États-
Unis d'après le nouveau contrat le
service de nuit est fait de Sak-
ville, Charlottetown et à Sam-
merside; le service du dimanche
est le même que le "Western
Union" dans les Provinces Mariti-
mes; ce contrat avec le gouverne-
ment est pour une période de
cinq ans.

CULTIVATEURS PRIVILEGES

M. Wilmut—L'arrêté du con-
seil autorisant le transport gratuit
du foin sur l'Intr-colonial est-il
encore en vigueur?

Réponse.—L'arrêté en conseil li-
mitant le transport gratuit du foin
au 31 décembre 1904, mais la té-
te de char de foin sur l'I. C. R., l'on
a décidé d'accorder le même pri-
vilege à toute commande donnée
entre le 1er octobre et le 31 décem-
bre et de le transporter après date.

LE CANAL DE CORNWALL

M. Pringle—Combien d'ouvriers
supplémentaires ont été employés
sur le canal de Cornwall pendant
le mois d'octobre et de novembre
1904?

Réponse.—25 hommes en octo-
bre et 21 en novembre de plus
qu'en septembre 1904.

DÉMISSION SUR L'INTERCOLONIAL

M. Crockett—Où est White, chef
de gare de l'Intercolonial à Frede-
rickton, N.B., a-t-il été notifié que
ses services comme tel ne seraient
plus requis à la date du 24 janvier
courant?

Réponse.—Oui, pour cause d'in-
compétence.

DÉPENSES DANS L'ILE DU PRINCE
EDOUARD

1. Quel montant total a été dé-
pensé pour l'embranchement du
chemin de fer de l'île du Prince
Edouard sur Murray Harbour jus-
qu'au 1er janvier 1905? 2. Quel
montant a été dépensé pour tout
ce qui concerne la construction
du pont de Hillsboro, jusqu'au 1er
janvier 1905? 3. Quelles ont été
les dépenses légues se rapportant
aux travaux publics ci-dessus de-
puis le 30 avril 1904; à ces
montants ont-ils été payés dans
chaque cas, et quel montant a été
payé à chaque personne?

La réponse suivante est donnée:
No 1. Dépenses totales \$1,018,
711.93. Soit \$1,220,968.32. 3. Ces
dépenses sont de \$61,30 et se di-
visent comme suit: P. L. Hazard,
\$180.16; S. Blanchard, \$26.09; G.
S. Imman, \$55.05.

LE TARIF PRÉFÉRENTIEL

M. Daniel demande quel est le
montant des marchandises impor-
tées en Canada sous le tarif pré-
férentiel pendant les années de 1903
1904; sur la quantité quelle por-
tion est passée par les ports du

St-Laurent, et quelle proportion
par les ports de l'Atlantique; quel-
le est la quantité de marchandises
importées des États-Unis, par quel
port et combien de chaque port?

PARK & ISLAND CO.

La compagnie du chemin de fer
du Park et de l'île a présenté, au-
jourd'hui, une requête demandant
l'autorisation de présenter un bill
modifiant son acte d'incorporation
relativement aux travaux qu'elle
veut entreprendre et qu'elle doit
actuellement exécuter.

ABANDON D'UNE STATION NAVALE

M. Sloan donne avis de la ques-
tion ci-dessus pour mercredi:

"Le gouvernement a-t-il été in-
formé que les autorités impériales
se proposent d'abandonner Esqui-
malt comme Station navale, et que
va, dans ce cas faire le gouverne-
ment à l'égard de la clause 9 de
l'Acte d'Union, en vertu duquel la
Colombie Britannique est entrée
dans la Confédération et qui est
ainsi conçu:

"Le gouvernement du Canada
mettra en œuvre son influence
pour obtenir la conservation de la
station navale à Esqui-malt."

ENREGISTREMENT DES ÉTIQUETTES

M. Ralph Smith, l'un des chefs
ouvriers à la Chambre, proposera,
cette année, une résolution sug-
gerant qu'il est à propos de pouvoir
à l'enregistrement des étiquettes
d'unions ouvrières et de prescrire
des amendes pour l'emploi illégal
de ces étiquettes quand elles seront
enregistrées.

CHEZ LES SAUVAGES

Dans le rapport du département
des Affaires des Sauvages, l'on re-
marque qu'en 1904 la population
indienne a augmenté de 262. Voici
les chiffres officiels:

Province	Naissances	Décès	Augmentation
Ontario.....	565	450	115
Quebec.....	313	196	117
Nouveau Brunswick.....	79	63	16
Nouveau Brunswick.....	90	62	28
Île du Prince Edouard.....	17	13	4
Colombie Britannique.....	778	887	109
Manitoba.....	305	263	42
du Nord.....	495	446	49

2,642 2,380 371 109

L'année précédente la nais-
sance a été de 2,301 et les décès de
2,143.

PROCHAIN RECENSEMENT EN 1911

L'acte intitulé "Acte de recen-
sement et de la statistique" vient d'être
imprimé et distribué. Les
principales clauses prévoient à la
formation d'un bureau permanent
à Ottawa et un chef de service
et un secrétaire et les employés ne-
cessaires pour accomplir le travail
prescrit par l'acte, travail dont la
nature est indiquée par le titre lui-
même.

Quant au recensement décennal,
la date en a été changée du mois de
mars au mois de juin et le prochain
recensement aura lieu en juin 1911.
Pour la province du Manitoba et
les Territoires d'Alberta, Assini-
boine et Saskatchewan, le recen-
sement de la population et de l'agri-
culture aura lieu en juin 1906
et ensuite toutes les dix ans.

Une disposition spéciale permet
au ministre, avec l'approbation
du gouverneur en conseil de faire
recueillir et publier en tout temps les
tableaux de statistiques qui pour-
ront être jugés nécessaires et utiles
pour les renseignements agricoles,
commerciaux, criminalistes, édu-
cational, manufacturiers, demo-
graphiques, etc.

La statistique criminelle sera
préparée par le bureau.

Aux comités des Communes

Voici les comités de la chambre
des Communes dont font partie les
députés de notre district:

M. J. A. Dubaut, Joliette—Pri-
vilèges et élections, lois expira-
ntes, chemins de fer, canaux et té-
légraphes, banques et commerce.

M. F. O. Dugas, Montcalm—Pri-
vilèges et élections, Chemins de
fer, canaux et télégraphes, bills pri-
vés, agriculture et colonisation.

M. J. E. Archambault, Berthier
—Lois étrangères, chemins de fer,
canaux et télégraphes, banques et
commerce, agriculture et colonisa-
tion.

M. Charlemagne Laurier, L'As-
sompion—Chemins de fer, canaux
et télégraphes, ordres de paiements,
comptes publics, agriculture et
colonisation.

Le procès de Joseph Maltais à
Chicoutimi

Lundi dernier a commencé à
Chicoutimi le procès de Joseph
Maltais accusé du meurtre de Jo-
seph Laforest. Le drame dont
Maltais fut la malheureuse victi-
me, a eu lieu à St-Francis, loca-
lité qui se trouve à 3 lieues de dis-
tance de la ville de Chicoutimi.

Le 4 avril 1904, Maltais aurait
infligé des blessures à Laforest,
dont il mourut quelques jours
après.

La Cour est présidée par l'hono-
rable J.-G. Gagné.

Mécaniciens et Ouvriers.
Pour cultiver des maïs la graine, l'huile, la
peinture, la rouille, etc., etc. le "Savon de
Goudron" "Master Mechanic" est sans rival. Ce
savon dissout les graisses et nettoie la peau.
Albert Toilet Soap Co., Montréal, M. R.

Les Conservateurs ga-
gnent dans Ontario

Des élections générales ont eu
lieu hier dans la province d'On-
tario.

La lutte a été ardente, générale;
un suprême effort a été tenté.

Cependant l'Hon. Ross et son
parti ont succombé sous une écras-
sante majorité.

M. J. P. Whitney, chef du parti
conservateur est assuré d'une ma-
jorité de 40 à 48 voix dans la nou-
velle législature.

Conservateurs élus.....70
Libéraux élus.....28

Majorité.....42.

Quatre ministres libéraux ont
été défaits, les Honorables Dryden,
Litchford, Gibson et Ewart.

L'Hon. Ross a été réélu par une
petite majorité.

Leurs Excellences

A MONTRÉAL

Le Gouverneur général et Lady
Grey sont arrivés mardi en la cité
de Montréal dont ces illustres visi-
tateurs sont les hôtes pour quelques
jours. Ils entreront en gare portés
par le char spécial "Victoria".

Voici la belle adresse que Son
Honneur le Maire M. Laporte pré-
sente à Son Excellence au nom des
citoyens de la métropole:

A SON EXCELLENCE

Le très honorable Sir Albert
Henry George, comte Grey,
vicomte Howick, baron Grey
de Howick, dans le comté de
Northumberland, dans la pairie
du Royaume-Uni et Baronet,
Chevalier Grand Croix de l'or-
dre très distingué de Saint Mi-
chel et Saint George, etc., etc.,
Gouverneur Général du Canada

EXCELLENCE,

Le maire et les échevins de la
ville de Montréal vous remercient
d'avoir si gracieusement accepté
l'invitation qu'elle vous ont faite
de venir ici recevoir leurs hom-
mages et leurs souhaits de bien-
venue.

Les citoyens de Montréal se
sont toujours fait un devoir d'ac-
cueillir avec respect et sympa-
thie les hommes distingués que
l'Angleterre envoie présider aux
destinées de notre jeune pays, et
ils n'ont jamais eu l'occasion de
regretter leurs témoignages de
courtoisie et de loyauté. Nos gou-
verneurs se sont toujours montrés
dignes du grand pays qu'ils re-
présentent, dignes de notre affec-
tion, fidèles aux nobles traditions
de leurs prédécesseurs.

Le zèle et le succès avec les
quels vous avez déjà accompli les
missions les plus importantes
pouvent que vous êtes à la hau-
teur des positions les plus élevées
et que vous ajouterez un anneau
à la chaîne de ces illustres repré-
sentants de Sa Majesté notre Sou-
verain bien aimé dont le nom est
vénéré par tous les Canadiens.

Vous appartenez à une famille
de soldats, de diplomates et d'hom-
mes d'Etat qui sur les champs de
bataille ou dans l'arène parlemen-
taire se distinguent depuis trois
siècles par leur patriotisme, leur
loyauté, leur respect du droit et
de la justice, l'amour des réformes
salutaires. L'un de vos ancêtres
combattait sur les fameuses Pla-
nes d'Abraham, sous le drapeau de
l'Angleterre; aujourd'hui l'un de
ses petits fils reçoit l'hommage
d'une population où les descen-
dants de la France rivalisent de
zèle et de loyauté avec leur con-
citoyens d'origine anglaise. Ce
résultat est dû, en grande partie,
à l'esprit éclairé, sage et généreux
de vos prédécesseurs qui se sont
appliqués à démontrer que la su-
prématie anglaise au Canada, loin
d'être un élément de faiblesse, était
sous plus d'un rapport un élément
de force et pouvait se concilier
avec les aspirations et le dévelop-
pement moral et matériel d'une
jeune nation avide de liberté et de
progrès.

Vous connaissez notre pays,
Excellence, vous connaissez ces
immenses ressources; ses progrès
et ses destinées doivent intéresser
un esprit ouvert, clairvoyant
comme le vôtre et lui paraître un
objet digne de son attention, de
sa sollicitude.

Excellences, nous espérons que
votre séjour au Canada sera heu-
reux, que nos sympathies vous
empêcheront tous deux de trop
regretter la brillante société que
vous avez laissée pour venir vivre
au milieu de nous.

Lady Grey, dont nous connais-
sons les aimables vertus de mère
et d'épouse et l'affection spéciale
pour les charmes du foyer domes-
tique n'en possède pas moins les
qualités requises pour être au sein
de notre société un ornement et
un exemple précieux.

Mutation de propriétés et
construction

M. Joseph Crépeau avait il y a
3 mois acheté de son beau frère
M. J. O. Pagé, l'emplacement oc-
cupé autrefois par M. O. Chevi-
gny, boulanger, coin nord-est des
rues St-Viateur et Ste Marie. M.
Crépeau vient de le revendre à M.
Philias Thériault, au prix de
\$18,000.

M. Thériault se propose d'y
construire une bâtisse pour en
faire deux magasins, en face du
kiosque Joliette et du Parc de la
Place Bourget.

Fourrures ! = Fourrures !

APRES LES FETES COMME AVANT

Notre assortiment de Fourrures est le plus complet que
vous puissiez voir. Nous avons toujours autant de choix,
c'est-à-dire la crème de tout ce qu'il y a de plus beau en
fourrures, dans un mois comme dans l'autre. Aucune sai-
son ne peut nous suivre sous ce rapport. Tous les mois de
l'année nous avons un stock énorme de fourrures en peaux
choisies parmi les meilleures, les premiers nous avons à votre
disposition les modes les plus nouvelles, notre ouvrage est ga-
ranti. Vous serez les bienvenus.

Manteaux en seal et en Mouton de Perse

RIEN de SUPERIEUR.

Pardessus doublés en fourrures,

Pardessus en Mouton de Perse,

Pardessus en Chat Sauvage.

RIEN de SUPERIEUR.

Nos prix sont les plus modérés. La plus grande maison de fourrures.

LE PLUS GRAND STOCK.

Chas. Desjardins & Cie.,

1533 à 1541 rue Ste-Catherine, Montréal.

Le nouveau cabinet français

M. Rouvier qui avait été appelé
par le Président Loubet, a réussi
à former son cabinet.

Il se composera comme suit:
Président du conseil et ministre
des finances, M. Rouvier; mini-
stre des affaires étrangères, Thé-
ophile Delcassé; ministre de l'inté-
rieur, Eugène Etienne; ministre
de la justice, Jean Sarrien; mini-
stre de la guerre, Henry Berteaux;
ministre de la marine, Gaston
Thomson; ministre de l'instruc-
tion publique, Raymond Poincaré;
ministre du commerce, Jean
Dupuy; ministre des travaux pu-
blics, Bienvenu Martin; ministre
des colonies, Ferdinand Dubief;
ministre de l'agriculture, Joseph
Roi.

Ceux que nous venons de nom-
mer sont assurés de faire partie du
cabinet mais la distribution des
portefeuilles est encore sujette à
quelque changement.

Echappés à la mort

M. A. Vézina réside dans le
XIème rang du canton de Kiken-
ny, comté de Montcalm. Il vit là
avec sa jeune famille et ses vieux
parents dont le chef est partielle-
ment paralysé.

M. Vézina s'est construit une
très jolie maison à laquelle il était
à mettre la dernière main. Il ve-
nait de recevoir 4 gallons d'huile
de charbon contenus dans une
cruche en grès, qu'il avait placée
au pied d'une escalier.

Comme M. Vézina était à poser
quelques clous, son marteau s'ar-
racha du manche qui lui resta
dans la main et alla frapper en bas
la cruche d'huile à charbon dont
le contenu se répandit sur le poêle,
et en un instant, la maison et les
issues étaient en feu. La mère
put se sauver au dehors avec quel-
ques enfants et madame Vézina la
mère. M. Vézina qui était au
haut de l'escalier courut pour sau-
ver un jeune enfant, mais après
l'avoir pris dans ses bras, il trou-
va l'escalier tellement obstrué
par les flammes, qu'il dut rebrous-
ser chemin. Il ouvrit une fenêtre
du second étage, et s'en précipita
dans la neige avec son enfant
dans les bras, puis pensant à son
vieux père paralysé, il courut à
lui, pour l'arracher à la mort. Le
vieillard s'était glissé sur le plan-
cher, en s'apercevant du feu, et le
brave garçon s'élança encore dans
la maison au secours de son père
qui pesait plus de 200 livres. Il dut
le traîner hors la maison et le
sauver d'une mort certaine.

CALMEZ VOS ALARMES

la vie de votre enfant

n'est pas désespérée si

vous lui faites prendre le

VIN MORIN

"Créso-Phates"

Cette préparation a des

effets à nulle autre con-

venance = Elle tempère le

mal = le soulage et le

guérit = rend au mala-

de ses forces premières

et ses espérances d'au-

trefois. =

Rhume, Toux, Bronchite,

Une Chance Exceptionnelle

AUX

AMATEURS DE MUSIQUE

TOUT élève nouveau qui se présentera chez le Prof. L. A. Ringuet

durant ce mois aura droit à quatre leçons consécutives gratuitement, soit pour l'enseignement du SOLFÈGE, PIANO, VIOLON, Etc., Etc.

Leçons données le soir à volonté pour l'accommodation des élèves.

Que l'on s'empresse donc de faire application chez le Prof. L. A. RINGUET, 8 rue Ste-Marie, Joliette.

La méthode suivie est celle du Conservatoire de Boston, Mass.

Accusé de vol

M. Louis Dauphin, huissier et constable de St. Félix de Valois est venu lundi dernier loger en la prison commune de ce district la personne de Trefé Godin alias le "Tref à Godin", de son petit nom. Le prévenu est accusé par M. Firmin Martin, du village de St. Félix, d'avoir volé une boîte de beurre, fabriquée par M. Joseph Brault, de St. Zénon, et dont M. Martin avait la garde.

Le procès s'instruit la semaine prochaine.

Le "Tref" est un personnage bien connu des officiers de la justice de ce district, pour être venu souvent devant nos tribunaux, tantôt comme témoin, tantôt comme partie. Dans le cas actuel, il proteste énergiquement de son innocence.

Pour la quatorzième fois — Un certain individu de cette ville a été condamné à passer quelque temps en notre prison. C'est la quatorzième fois que le type est logé aux frais de l'Etat. Il a connu les quatre gouverneurs de la prison de Joliette. C'est un record pas comme un autre.

Fait tout à la louange de ses différents "maîtres de pension", comme il les appelle, ce récidiviste invétéré n'a jamais porté de plainte contre le traitement qu'il a reçu des divers geôliers qui l'ont eu sous leur garde.

St-Jacques de l'Achigan

Mardi, le 17 janvier courant a été célébré, à l'église paroissiale de cette paroisse, le mariage de M. Joseph Lafrenière, de Melle Dlima Marion; et celui de M. Gaspard Lafrenière, de Melle Lantime Marion, de St-Roch de l'Achigan.

Les deux mariés sont les fils de M. Dosithe Lafrenière, de St-Ambroise de Kildare.

La cérémonie des épousailles a été des plus solennelles.

Les mariés ont reçu de nombreux et riches cadeaux.

Nos souhaits de bonheur.

St-Gabriel de Brandon

M. Hector Trudeau, avocat de Joliette, a ouvert depuis hier, en cette paroisse un bureau d'avocat, il sera ici pour l'exercice de sa profession, tous les mercredis de chaque semaine.

M. Trudeau espère recevoir l'encouragement des citoyens du comté de Berthier.

Fou le Rév. Frère Desmarchais, C. S. V.

Lundi dernier à 8 heures du matin ont eu lieu à la cathédrale les obsèques du Rév. Frère Desmarchais, de l'ordre des Clercs St-Viateur. Il était âgé de 66 ans et natif de la Côte des Neiges, près Montréal. La mort est venue l'enlever à sa chère communauté, vendredi dernier, le 20 courant, après une maladie soufferte avec résignation, et dans l'expression de profonds sentiments de confiance en la miséricorde Divine.

Le service divin offert pour le repos de l'âme du vertueux défunt, a été célébré par le Rév. Père Chs Ducharme, Provincial des Clercs St-Viateur, assisté de diacre et sous diacre.

Le chant de la messe des morts fut très impressionnant, si bien rendu qu'il fut par un chœur puissant.

Après le service divin, Mgr l'évêque Archambault, donna l'absoute, qui fut suivie du chant du Libera.

La communauté était largement représentée aux funérailles.

On a de plus remarqué dans l'assistance, plusieurs personnes venues de la paroisse natale du regretté religieux. Entr'autres M. l'abbé J. Perrault, prêtre, curé de la paroisse de la Côte des Neiges, MM. Julien Desmarchais et Dr dentiste Desmarchais, les frères du défunt; MM. Jules Desmarchais, Joseph Lacombe, imbon Lacombe et Arthur Yale, ses neveux; Delle Philomène Desmarchais, sa sœur et demoiselle Anna Lacombe, sa nièce. Toutes ces personnes sont de la Côte des Neiges.

La communauté St-Viateur perd dans le Frère Desmarchais, un homme très pieux, très dévoué et très utile.

Chez nous et autour de nous

—Le rapport de la séance du conseil de ville est formellement remis au prochain numéro.

—M. Urgel Piché, courtier de cette ville, vient de vendre à M. J. N. Gasmach, du bureau de l'Assise, son terrain vacant, situé à côté de sa résidence, rue Massena.

—M. et Mme Jos. Ratelle, de Holyoke, Mass., après une vacance de trois semaines passée chez leurs parents, sont partis mardi soir pour retourner dans leur foyer.

—M. Joseph A. Hbert, surintendant des agents de "La Sauvagerie" et M. J. W. Stuart, de Québec, étaient en ville hier et logés au Château Guibault.

—M. L. P. DeLongchamps vient de louer du Dr Magnan, le magasin actuellement occupé par M. George DesRoches.

—Une bonne servante trouvera à se placer immédiatement avec bons gages chez M. J. C. Robitaille, rue St-Charles, Borromée, en face du collège, Joliette. 261jao

—M. George Forest, conducteur de maille, annonce aux voyageurs qu'il a obtenu le contrat pour le transport des mailles de Ste-Marie Salomé à St-Jacques de l'Achigan et qu'il conduira à prix réduits tous les passagers qui se dirigeront vers St-Jacques de l'Achigan.

—La température a été très froide depuis quelques jours, lundi, mardi et mercredi principalement. Le froid n'a guère fait relâche depuis avant Noël. Les chemins ne sont pas avantageux, à cause des pentes nombreuses et des cahots profonds qui s'y rencontrent dans certaines localités.

—Les personnes qui ont besoin de bois de chauffage, érable ou mélèze, en trouveront de très bon et à bon marché en s'adressant à M. Joseph Boivin, 8 rue St-Louis, Joliette. Ce bois est séché en bois de poêle de 16 pouces de longueur. 123fca

—ON DEMANDE — Un agent local à laire pour le territoire de Joliette et ses environs. La besogne est bien établie. On exige la connaissance de l'anglais et du français. On exige aussi les meilleures références. Ouvrage permanent et une belle entrée en affaires pour un homme de première classe. S'adresser à J. B. Churchill, 104 rue St-Jean, Québec. 261jao

—MM. W. J. Farver, surintendant et J. C. Chiquette, gérant de district, de la compagnie du téléphone Bell, étaient en ville hier et au cours d'une entrevue avec nous avons eu avec eux une conversation de l'établissement d'une ligne téléphonique à St-Thomas de Joliette. Dans l'intérêt de cette compagnie et pour améliorer la belle petite paroisse de St-Thomas, nous avons confiance que le projet réussira.

—La balance des marchandises d'hiver sera vendue à 10, 15 et 25 p. c. meilleur marché chez A. A. Boucher. Capote, colliers, ceintures, fourrures, corps et caleçons, gants, mitaines, etc., etc.

Ceux qui ont besoin d'un habit noir ou en couleur, de toutes qualités, trouveront le plus grand assortiment de la ville aux N° 3 et 5 Place du Marché, Joliette. Les prix sont les plus bas et satisfaction assurée sous tout rapport. 3mral A. A. BOUCHER.

—DEMANDE D'EMPLOI — Un jeune homme ayant plusieurs années d'expérience comme commis quincaillier, demande une position soit chez un marchand de fer ou épicer. Peut fournir références.

S'adresser au bureau de L'ETOILE DU NORD. 123fca

—M. Magloire Martineau, de St-Paul de Joliette souffrait depuis plusieurs années d'un "chancro des fumeurs". Il vint à Joliette s'adresser au Dr J. P. Laporte, chirurgien, qui opéra le patient avec un succès complet. M. Martineau est retourné chez lui parfaitement remis de cette grave opération.

—M. L. N. Roy de cette ville, offre en vente les propriétés suivantes : une maison à deux côtés, en briques, située au coin des rues Massena et St-Pierre et une autre maison contenant deux logements, venant d'être construite, située sur la rue Ste-Anne, près de la station du Grand Nord, ainsi qu'un lot vacant près du même lieu.

—EXTRAORDINAIRE — Chez Trudeau & Proteau vous pourrez acheter le meilleur corset de la E. T. Corset Co. à \$1.00 et avec chaque corset on vous offre \$3.00 de timbres verts. De plus : Pour combattre cette compagnie la D & A vous offre \$1.00 de timbres verts. Avis aux collectionneurs d'en profiter. De plus le stock chez Trudeau & Proteau est au grand complet et les jobs sont dans presque toutes lignes.

Une visite vous le prouvera. 261jao

—Grande vente à réduction à partir du jour de l'an pour se continuer tout le mois de janvier.

Madame J. N. Landry annonce au public qu'elle fermait son magasin à 6 h. pendant deux mois, samedi et dimanche de fêtes exceptées et qu'elle vendra ses marchandises : jouets, porcelaines de fantaisie, verres de Venise, manneaux, colliers, fourrures, jupes de robe, flanelles d'opéra, chapeaux, etc., au prix constant c'est-à-dire à 25% de réduction. 29oiaa DAME J. N. LANDRY

A VENDRE

Pour des raisons de mauvaise santé, M. Octave Chartier, entrepreneur de pompes funèbres, offre en vente à des conditions avantageuses. 2 corbillards et accessoires (corbillards pour adultes et enfants). De plus : 113 cercueils de diverses dimensions et qualités.

S'adresser à M. OCTAVE CHARTIER, lui-même, rue Massena. 261jao

Antonio Giacconi ne sera pas pendu

La sentence de mort prononcée contre Antonio Giacconi, qui devait être exécuté vendredi dernier, mais à qui on a accordé un sursis de huit jours est commuée en emprisonnement pour la vie. Cette décision a été prise à la réunion du conseil des ministres mardi.

Par une singulière coïncidence, le comité général de la Chambre a aujourd'hui même adopté le crédit de \$700 par année que l'on accorde à Radcliffe, l'exécutant en vertu du chapitre 181 des statuts révisés du Canada.

Ceci ne constitue pas tout le salaire de l'exécutant, car il reçoit en plus ses frais de déplacements et ce en même temps qu'un honoraire du shérif intéressé en chaque cas. Pour cette somme de \$700 il convient simplement de se tenir à la disposition des autorités quand ses services sont requis.

On retient les services de Radcliffe à cause de sa grande expérience et pour éviter la répétition de scènes pénibles qui se sont présentées avant lui quand l'exécutant était sans expérience.

Mardi soir, le Père Léonard a été annoncer l'heureuse nouvelle à la femme du condamné. La pauvre malheureuse pleurait de joie en apprenant que la vie de son mari serait épargnée.

Giacconi a été conduit mercredi soir au pénitencier de St-Vincent de Paul sous bonne garde.

Respect à la vérité

Je, soussigné, m'empresse d'annoncer au public que la rumeur tendant à dire que je ne suis plus l'agent de la compagnie "Montréal Canada", d'assurance contre l'incendie, est fautive et a été lancée dans le public par certains agents peu délicats et peu scrupuleux.

Je suis, comme par le passé, l'agent de cette florissante compagnie et j'ai le plaisir de vous annoncer de plus que je suis en mesure de faire l'assurance à bon marché.

J'espère que MM. les marchands et tous les propriétaires en général ne feront pas leurs renouvellements avant d'avoir vu mes taux qui vous montreront une grande réduction.

La "Montréal Canada", démontre par son chiffre d'affaires qu'elle est la compagnie la plus prospère du Canada.

Ne vous assurez pas sans demander mes taux et vous sauvez votre argent.

Votre humble serviteur,

J. O. PAGE, Agent, Bureau, 50 rue St-Viateur, Joliette.

NAISSANCE

—A Ste-Emmélie de l'Energie, le 6 janvier courant, l'épouse de M. Arthur Belleville, u n fi qui regat au baptême les noms de Germain-Alberto-Léonard. Parrain et marraine, M. et Mme Zolique Beleville.

MARIAGE

—A St-Paul de Joliette, le 10 janvier courant, M. Arthur Forget, cultivateur, conquis à la main Mlle Florentine Morin, fille de M. Gilbert Morin, marchand.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. Houle, curé.

DECES

—A St-Raphaël, comté de Bellechasse, est décédé le 23 courant, à l'âge de 83 ans, M. Vilbon Condoin, ancien cultivateur. Ses funérailles ont eu lieu le 24, hier.

Le défunt était le père de M. Ernest Condoin, commis de "bar" à l'Hôtel Victoria, de cette ville.

ST-LIGUORI

Ce matin, 26 janvier, il a été chanté à l'église paroissiale de cette paroisse le service anniversaire de M. La Pauzé, père.

St-Jean de Matha

Mardi, le 10 janvier courant, a été célébré le mariage de M. Wilfrid Durand & Melle M. L. Champagne.

Garçon d'honneur M. Alcibiade Durand, fille d'honneur Melle Alice Durand, institutrice.

STE-ELISABETH

Le 17 janvier a été célébré le mariage de M. Thadée Landreville, de St-Jean de Matha, & Melle Marie-Bianche Fiore Durand.

Garçon d'honneur, M. Clovis Durand, fille d'honneur, Melle Elizabeth Durand.

Nos souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

DR J. DESJARDINS,

OCULISTE et AURISTE

COIN STE-CATHERINE

ST-TIMOTHEE,

MONTREAL.

Pilules Moro Pour les Hommes



Fac-Simile exact d'une boîte de Pilules Moro.

Donnez-nous un homme brisé par les excès, la dissipation, un travail trop dur, les tracas, ou par toute autre cause qui ait sapé sa vitalité, avec les **Pilules Moro** nous le rendrons aussi vigoureux en tous points, que n'importe quel homme de son âge.

Les **Pilules Moro** ne feront pas un héros d'un homme que la nature n'a pas créé pour être fort et vigoureux, mais elles rendront cet homme plus fort qu'il n'est. Quant à l'homme qui a été fort et qui a perdu sa vigueur, elles le feront aussi fort qu'il n'a jamais été.

Les **Pilules Moro** rendront à tout homme ce qu'il a perdu soit par la maladie, par l'usage immodéré de la boisson, par les abus de jeunesse ou par la mauvaise conduite.

Un homme qui est nerveux, dont le cerveau et le corps sont faibles, qui dort mal, s'éveille plus fatigué que lorsqu'il s'est couché, qui est facilement découragé, enclin à songer continuellement à sa maladie, qui a perdu toute ambition, toute énergie, recouvrera sa vigueur et son courage par l'usage des **Pilules Moro**.

Les **Pilules Moro** guérissent les douleurs dans le dos, les jointures et les muscles, les douleurs intermittentes dans les épaules, la poitrine ou les côtes; les maux de reins, le lumbago, les rhumatismes, le tranchement d'urine; les affections de la vessie, les palpitations du cœur, et surtout amènent toujours une bonne digestion chez les hommes qui souffrent de leur estomac. Elles donnent un merveilleux pouvoir aux nerfs affaiblis et fatigués.

Si vous êtes malades, fatigués, faibles, nerveux, dyspeptiques, abattus, souffrants, ne faites pas d'erreur; laissez de côté boissons, bière, whisky, narcotiques: les **Pilules Moro** sont le seul remède qui puisse vous remettre à la santé.

Tous les hommes peuvent profiter des lumières des Médecins des **Pilules Moro**. Hommes, vous tous qui souffrez et n'avez pu trouver nulle part soulagement à vos douleurs, écrivez-leur ou allez les voir à leurs bureaux, au No. 1724 rue Ste-Catherine, Montréal; il ne vous en coûtera pas un sou et vous pouvez être certains qu'ils vous guériront.

Les **Pilules Moro** se vendent chez tous les marchands de remèdes. Si vous ne pouvez les trouver dans votre localité, nous vous les enverrons par la maille, sur réception du prix, 50c la boîte, ou six boîtes pour \$2.50. Adressez vos lettres: Compagnie Médicale Moro, 1724 rue Ste-Catherine, Montréal.

Province de Québec

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL DU COMTE DE MONTCALEM

Je donne, par les présentes, avis public que les lots de terre ci-dessous désignés seront vendus par encan public, en la paroisse de Ste-Julienne, au Palais de Justice, mercredi, le premier jour du mois de mars prochain, à dix heures de l'avant-midi, à défaut du paiement des taxes municipales et scolaires d'us et des frais encourus, sujets néanmoins au paiement de ce qui pourrait être dû au Gouvernement provincial pour prix des dits lots, à savoir :

Paroisse de St-Casimir de Kilkenny, Parish of St-Casimir of Kilkenny.

Noms	Lots	Rang	Etendue par	Montant dû
Names		Range	Extent per acre	Amount due
François Lavigne	14d	2	20	\$3.45
Joseph Lemarche	6a	3	20	4.52
Richard Hamilton	19d	3	1 1/2	85
"	20b	4	5	3.57
W. Frank Murphy	22a	7	100	9.62
Lidore Lagrenade	7e	3	10	2.80

Canton de Wexford, Township of Wexford.

Noms	Lots	Rang	Etendue par	Montant dû
Names		Range	Extent per acre	Amount due
Alf. McConville	41 pta.	2	92	22.41
Dame Veuve				
F. Beauregard	43	3	100	25.54
Pierre Thibert	52	5	100	5.50
"	53	5	100	8.75
Joseph Lévesque	59	5	100	23.07
Jules Provost	57	10	100	5.57

Paroisse de Ste-Julienne, Parish of Ste-Julienne.

Siège Houle 365 | | 9 | 2.98 |

Ste-Julienne, 7 janvier 1905.

Ste-Julienne, January 7th 1905.

G. A. ARCHAMBAULT,

Sec. Trés. C. M. C. M.

Sec. Trés. M. C. C. M.

AVIS

Avis est par le présent donné que la Compagnie de Chemin de Fer de Joliette & Lac Manuan présentera une application au Parlement du Canada, à la prochaine session, pour un bill, afin de prolonger les délais pour la construction et l'achèvement de ce chemin.

HONORÉ MERCIER, Avocat.

Montréal, 31 Déc. 1904.

12j 5f

Téléphone Bell No. 144

Boîte B. P. 144

Dr G. Alarie,

MEDICIN-VÉTÉRINAIRE

Diplômé de l'Université Laval.

Résidence : Coin des rues

FABRE ET ST-CHS. BORROMÉE,

JOLIETTE.

17 Place Lavallée, Joliette.

E. G. PICHE, AGENT.

17 Place Lavallée, Joliette.

CONSTITIPATION

TABLETTES PURGATIVES

Un véritable spécifique de la Constipation sont les Tablettes Purgatives de la Cie Chimique Franco-Américaine.

Elles agissent adoucement sur les colonnes, en chassant l'acide bilieux, par la route, sur réception du montant. Echantillon gratis.

Cie Chimique Franco-Américaine, 271 rue St-Henri, Montréal.

COLONNE DE ALEXANDRE RIVARD.

IL NE FAUT PAS

Qu'il nous reste d'étoiles à costumes pour commencer le commerce de d'été.

J'ai donc décidé de sacrifier sans réserve.

Sacrifice dans toutes les lignes d'hiver. Sacrifice dans les étoffes à manteaux. Sacrifice dans les lainages. Sacrifice dans les fourrures. Sacrifice dans les tweeds. Sacrifice dans les manteaux et les jupes.

Nous avons un lot de manteaux que nous donnons pour rien; nous ne faisons payer que l'emballage. Nous en avons de 50c en montant.

Hâtez votre visite pour avoir un meilleur choix.

ALEX. RIVARD.

14 Sept 1901 14

La révolution en Russie

Pendant que les troupes et les escadrons du Czar sont à combattre en Extrême-Orient contre les armées et la flotte du Mikado, les sujets de la Russie d'Europe sont en révolte ouverte contre Sa Majesté impériale.

Le sang a déjà coulé à flots sur la Place du Palais. Il y a déjà des centaines de victimes. Le peuple crie : à bas l'Empereur !

Les troupes tirent sur la foule et massacrent hommes, femmes et enfants.

Le Père Gapon, chef de la révolution échappe à la mort mais son compagnon, le Père Sergius est tué par les soldats. Les grévistes se sont emparés d'un magasin de dynamite.

1500 MORTS

Une dépêche de St-Petersbourg, datée du 22, dit qu'on croit que 1500 personnes ont été tuées durant la journée mais cet estimé ne doit être accepté qu'avec prudence. Les rumeurs populaires disent que plusieurs milliers d'hommes sont tombés sous les balles des soldats. La ville est calme maintenant et les troupes sont campées dans les rues où elles ont allumé des feux de bivouac.

GERBES DE SOUVENIRS

CHAP. XIVe

AU CHAMP DES MORTS (Suite)

10a. "Tantôt la mort frappe un saint vieillard aux cheveux blancs qu'elle ne devait, semble-t-il, jamais enlever à la maison importante qu'il dirigeait si sagement depuis tant d'années".

On parlait ainsi de la mort du R. P. C. Beaudry qui mourut le 3 mai à l'âge de 69 ans, les armes à la main dans son poste de supérieur de notre maison qui s'était incarnée en lui. Le P. Beaudry et le collège Joliette paraissent inséparables; l'un n'allait pas sans l'autre; parlait-on du collège Joliette aussitôt la belle figure souriante de notre père se peignait dans notre imagination. Mais je n'entreprendrai pas de traiter un pareil sujet qui, durant une semaine entière, a rempli les colonnes de nos journaux et qui exigerait plus d'un volume. L'Apôtre du Sacré-Cœur doit avoir son biographe et il l'aura. Il ne conviendrait pas de confondre le R. P. Supérieur avec les autres anciens élèves. Qu'il nous suffise de rappeler brièvement les principaux titres mis en avant par Mgr l'archevêque de Montréal, pour fixer la mémoire du P. Beaudry.

"Il est pénible disait sa Grandeur de voir partir de pareils ouvriers.

"La mort du P. Beaudry est une perte pour le collège, pour sa communauté, pour le clergé du diocèse dont il fut l'un des membres les plus distingués et les plus sympathiques, et pour le pays tout entier".

"Il vivait de la foi comme le juste". "Il fut un homme d'oraison, il fut pieux, il fut l'apôtre du Sacré-Cœur" et de la communion fréquente. Il fut homme d'obéissance comme pas un jeune ecclésiastique ne peut l'être et de soumission parfaite à son supérieur. Mgr finissait par ces autres paroles : "Le P. Beaudry vous a aimés, il a vécu pour vous, il était prêt à donner pour vous le meilleur de son âme. Rappelez-vous ses sages leçons et ses exemples".

Où ! le Père Supérieur nous aimait et il désirait voir dans la famille Joliettaise la réalisation de cette parole de l'Evangile : "Aimez-vous les uns les autres. C'est à ce signe qu'on reconnaît que vous êtes mes disciples".

Mais cette affection était bien réciproque : ses élèves la lui rendaient avec usure. M. Chicoine,

le vénérable curé de Saint-Thomas me disait le jour des funérailles du P. Supérieur : "Il y a quarante ans que je vis au milieu des élèves de Joliette et je n'ai jamais entendu des paroles d'amertume à l'adresse du P. Beaudry".

Il est mort, lui aussi, mais sa mort a été douce et édifiante; il nous avait enseigné à bien vivre, il nous a montré à bien mourir.

11a. Un autre ancien élève est mort le même jour que le P. Supérieur c'est M. Arthur Fitzpatrick, arpenteur provincial, après avoir enduré les ennuis d'une très longue maladie supportée très chrétiennement.

Le conseil de ville de Joliette dans une résolution en date du 4 mai disait : "Que la ville de Joliette perde en M. Fitzpatrick un citoyen

